

TARIF BLEU - OPTION BASE NON-RÉSIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en € HT	Prix de l'énergie (c€/kWh) HT
3	134,04	12,74
6	166,92	12,74
9	198,60	12,74
12	230,28	12,74
15	261,48	12,74
18	291,60	12,74
24	357,36	12,74
30	422,52	12,74
36	487,20	12,74

TARIF BLEU - OPTION HEURES CREUSES NON-RÉSIDENTIEL

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en € HT	Prix de l'énergie (c€/kWh) HT	
		Heures Pleines	Heures Creuses
6	167,40	13,51	9,89
9	200,16	13,51	9,89
12	233,76	13,51	9,89
15	265,68	13,51	9,89
18	299,04	13,51	9,89
24	371,4	13,51	9,89
30	436,32	13,51	9,89
36	501,84	13,51	9,89

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de l'accise sur l'électricité, de la contribution tarifaire acheminement (CTA) ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(*) Puissance minimum à facturer

« Notre énergie, c'est votre confiance.»

TARIF BLEU - OPTION TEMPO NON-RÉSIDENTIEL

en France métropolitaine continentale

EN EXTINCTION – n'est plus proposé

		Prix de l'énergie (c€/kWh) HT					
Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en € HT	Jours Bleus		Jours Blancs		Jours Rouges	
		Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Pleines
9	198,96	8,56	10,95	14,71	19,19	16,20	25,67
12	231,84	8,56	10,95	14,71	19,19	16,20	25,67
15	270,96	8,56	10,95	14,71	19,19	16,20	25,67
18	296,52	8,56	10,95	14,71	19,19	16,20	25,67
24-30	435,12	8,56	10,95	14,71	19,19	16,20	25,67
36	494,88	8,56	10,95	14,71	19,19	16,20	25,67

TARIF BLEU - OPTION EJP NON-RÉSIDENTIEL

en France métropolitaine continentale

EN EXTINCTION – n'est plus proposé

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en € HT	Prix énergie (c€/kWh) HT	
		Heures Normales	Heures de Pointe Mobile
12	227,4	11,47	25,12
15	260,88	11,47	25,12
18	290,16	11,47	25,12
36	483,84	11,47	25,12

TARIF BLEU pour éclairage public

	Abonnement annuel (€/kVA) HT	Prix de l'énergie (c€/kWh) HT
Avec et sans comptage (b) (c)	157,63	9,26

(a) Ces prix sont à majorer de la TVA, de l'accise sur l'électricité, de la contribution tarifaire acheminement (CTA), ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.

(b) La variante sans comptage est limitée à une puissance de 500 W par point de livraison

c) Les feux clignotants sont comptés pour la moitié de leur puissance.

« Notre énergie, c'est votre confiance.»